

Le trou de la sécu n'est pas une fatalité

Jacques Bichot, économiste, auteur de *Cure de jouvence pour la Sécu* (L'Harmattan, septembre 2020)

<https://www.contrepoints.org/2020/10/05/381486-le-trou-de-la-secu-est-pas-une-fatalite>

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2021 entérine un déficit 2020 de l'ordre de 45 Md€, alors que la LFSS pour 2020 tablait sur 5 Md€. Certains pousseront des hauts cris, mais cette envolée du déficit en 2020 n'est pas particulièrement critiquable : il s'agit simplement d'un arbre dans la forêt, un arbre qui a grandi de manière fantastique pour des raisons conjoncturelles. Plus inquiétants sont les déficits chroniques qui surviennent année après année quand l'économie fonctionne normalement. Nous devons nous demander pourquoi la *Sécu* française coûte si cher, davantage (en proportion du PIB) que la plupart de ses homologues.

La France consacre le tiers de son PIB à sa protection sociale, environ 5 points de plus que la moyenne pour l'Union Européenne (UE). Cette différence ne serait pas scandaleuse si la protection sociale française était nettement supérieure à celle des autres membres de l'Union – mais ce n'est pas le cas. Nous dépensons plus que la moyenne pour des résultats qui, eux, ne sont que moyens. Qu'est-ce qui cloche ?

Principalement, la retraite à 60 ans. En Allemagne, en Autriche, en Belgique, etc., la règle est aux environs de 65 ans, comme en France jusqu'en 1981. La décision démagogique jadis prise par F. Mitterrand a plombé durablement notre *Sécu* et notre économie. Cet âge a certes été remonté à 62 ans, mais cela ne suffit pas, car entre 1981 et 2020 la longévité moyenne est passée en France de 74 à 82 ans. La durée d'émargement aux caisses distributrices de pensions est passée de 10 ans avant la réforme Mitterrand à 20 ans aujourd'hui : ce doublement de la durée de perception des pensions, quasiment sans impact négatif sur les mensualités versées, est ingérable !

Deuxième erreur stratégique : pour compenser l'augmentation vertigineuse des dépenses en direction des personnes âgées, nos dirigeants ont réalisé d'importantes économies sur la branche famille. Celle-ci, originellement centrée sur le soutien à l'investissement dans le capital humain, s'est transformée en aide aux économiquement faibles. Cela est une des causes importantes du déclin de la natalité, inférieure aujourd'hui à ce qu'elle fut durant les années qui ont suivi la guerre.

En dépit d'une population moitié plus importante (*grosso modo* 65 millions au lieu de 40 à la Libération), et qui comporte davantage d'éléments exogènes, plus prolifiques que les autochtones, il naît moins d'enfants : 858 000 en 1950 et seulement 714 000 en 2019. Notre *Sécu* vit sur les « beaux restes » d'autrefois, sans se soucier de l'insuffisance du renouvellement des forces vives de la nation. Non seulement elle est déficitaire, mais la politique qu'elle met en œuvre, sacrifiant l'avenir au confort des seniors, consiste à scier progressivement la branche sur laquelle elle est juchée.

En présence d'un tel fiasco, il convient de chercher les réformes adéquates. Dépenser moins, et avoir de meilleurs résultats, est à notre portée : la France regorge de personnes de 55 à 70 ans à qui l'on a dit, en substance, d'aller se faire voir ailleurs que dans le monde du travail, alors qu'elles sont parfaitement capables, majoritairement, de rendre de grands services dans les entreprises, les administrations et les associations.

Certes, les nombreuses destructions d'emplois dues à la Pandémie posent un sérieux problème : ce n'est pas le contexte que l'on souhaiterait pour engager les réformes capables de redresser la France, son économie et sa *Sécu* ! Raison de plus pour préparer avec ardeur et compétence une véritable *cure de jouvence* pour notre chère *Sécu*, cure dont je trace les grandes lignes dans l'ouvrage que je viens de publier.